



La Lonza a écrit à tous les Valaisans



La brochure a été conçue par le service de communication de la Lonza à Viège. DR

MERCURE La Lonza a distribué en Valais une brochure tirée à 120 000 exemplaires. Présenté comme un rapport intermédiaire sur l'état d'avancement des analyses techniques, des conclusions actuelles des effets sur la santé et sur le plan d'assainissement, ce document fait grincer quelques dents. **PAGE 4**

La Lonza communique... par son propre canal

MERCURE Un tous-ménages présente un état des lieux provisoire.

RAPPORT Alors que la Lonza a publié une brochure sur l'affaire du mercure, document distribué à toute la population valaisanne, lundi l'Etat du Valais a rencontré des représentants de l'association des Médecins en faveur de l'environnement (MEI) et du groupe mercure défendant les intérêts de propriétaires fonciers.

Réunion lundi

Une séance organisée afin d'avoir une discussion d'ordre général sur ce dossier brûlant et à laquelle ont pris part Cédric Arnold, chef du Service de protection de l'environnement (SPE) et le ministre valaisan des Transports, de l'Équipement et de l'Environnement Jacques Melly.

Cédric Arnold indique que le calendrier annoncé cet été reste inchangé à la suite de cette réunion. «Nous attendons d'ici à la fin de l'année le résultat d'analyses complémentaires qui donneront une vue d'ensemble de la pollution.»

120 000 exemplaires

«Aucune décision n'a été prise ce lundi et rien de nouveau n'en est sorti, mais chacun a pu expliquer sa vision du dossier», explique le Dr Martin Forter du MEI. Coprésident du groupe mercure, Thomas Burgener parle d'une discussion d'ordre général. De son côté, la Lonza a choisi d'éditer une brochure tirée à 120 000 exemplaires et distribuée récemment à toute la population valaisanne. Présenté comme un rapport intermédiaire sur l'état d'avancement des analyses techniques, des conclusions actuelles des effets sur la santé et sur le plan d'assainissement, ce document de cinq pages répète que, jusqu'à présent, aucun problème de santé relatif au mercure n'est connu dans la région.

Vue d'ensemble à fin 2014

«Actuellement, ajoute le service de communication de l'usine haut-valaisanne, d'autres

analyses techniques sont effectuées dans la zone située entre Niedergesteln et Viège. De plus amples clarifications pour les zones résidentielles Turtig sud/nord et Viège sont prioritaires. A Viège, on examine plus précisément la zone résidentielle Viège ouest et le quartier viégeois de Kleegärten.»

En ce qui concerne les terres agricoles, les analyses se concentrent sur les parcelles situées le long du Grossgrundkanal et de la zone de l'amélioration foncière intégrale entre Rarogne et Viège. «D'ici à fin 2014, nous disposerons d'une bonne vue d'ensemble de la pollution au mercure existante entre Viège et Niedergesteln», commente la Lonza.

Presse court-circuitée

La Lonza dit avoir choisi la voie d'une brochure plutôt que d'une conférence de presse pour s'adresser directement à la population. Selon Michael Gsponer, porte-parole de Lonza, «ce n'est absolument pas un vote de défiance envers les médias. Nous avons choisi cette forme de communication pour vraiment informer la population de première main. Et aussi, afin de pouvoir accéder aux habitants du Valais qui ne sont pas abonnés à des journaux.»

Et cette brochure ne sera pas la dernière. En effet la Lonza nous a confirmé qu'elle allait continuer d'informer la population directement et ce, de manière régulière.

© GILLES BERREAU



La brochure de la Lonza est présentée comme un rapport intermédiaire sur l'état d'avancement des analyses techniques, les effets sur la santé et sur le plan d'assainissement. (R)

REPROCHES BALAYÉS

Lonza parle d'analyses conformes et réfute le parallèle avec le Japon

La Lonza rejette une nouvelle fois dans sa brochure les reproches du MEI et du WWF concernant la conformité des analyses effectuées dans le sol. L'usine dit respecter «strictement les cahiers des charges prescrits, autorisés et surveillés par les autorités compétentes.» Lonza ajoute que les méthodes d'analyse correspondent aux directives de la Confédération.

«Les analyses actuelles ne dépeignent pas la réalité.»

MARTIN FORTER DIRECTEUR MÉDECINS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Pour le Dr Martin Forter du MEI, «tout dépend de l'approche que l'on a du problème. Les analyses actuelles se contentent de sondages ici ou là et ne dépeignent pas la réalité. Si l'ordonnance fédérale pour les sites pollués était appliquée, on pourrait déterminer plus globalement où commence la pollution et où elle s'arrête.» Pour rappel, des investigations parallèles réalisées par le MEI et le WWF avaient révélé une concentration supérieure à celle déclarée par la Lonza. Autre grief réfuté par la Lonza, «les Médecins pour l'environnement ne cessent de comparer la problématique du mercure du Valais avec la pollution au mercure à Minamata, au Japon, où des dizaines de milliers de personnes sont tombées malades et où environ 2000 personnes sont décédées. Le cas du Valais se distingue fondamentalement de celui du Japon: une comparaison avec Minamata est inadmissible et trompeuse.»

Le Dr Forter du MEI rétorque: «Nous aimerions savoir où Lonza a vu une telle comparaison de la part de notre mouvement. Nous n'avons jamais comparé la situation dans le Haut-Valais avec Minamata, car elle n'est pas possible en effet.» Le praticien ajoute: «Nous avons seulement relevé que grâce Minamata, dès la fin des années 50 Lonza pouvait savoir qu'il y avait un problème avec le mercure.» © GB

COMMUNICATION D'ENTREPRISE

Les limites de l'exercice

PARTIALITÉ La voie de la communication d'entreprise a ses limites. Notamment, elle ne dit pas tout. On en trouve un exemple dans la présentation que fait l'usine des analyses réalisées sur 98 parcelles de la zone résidentielle de Rarogne/Turtig. Dans sa brochure, la Lonza reconnaît une pollution pour quinze parcelles affichant un taux de mercure de plus de 5 mg par kilo de terre, et seize autres parcelles se situant dans une fourchette allant de 2 à 5 mg. Par contre,

l'usine estime que les 24 parcelles avec une teneur en mercure allant de 0,5 et 2 mg «savèrent sans pollution.» Pas de problème donc? Pas si vite!

En effet, cet été dans les colonnes du «Nouveliste», Cédric Arnold, chef du SPE valaisan, ajoutait tout de même que si les études ont bel et bien confirmé qu'en dessous de 2 mg le danger est nul, notamment pour des enfants jouant sur ces parcelles, tout n'est pas clair pour autant. Car des investigations sont en

Il y a clairement une dévalorisation des terrains.»

THOMAS BURGNER COPRÉSIDENT DU GROUPE MERCURE

cours pour déterminer s'il y a danger à cultiver des légumes ou des fruits sur ces parcelles.



De plus, des voix s'élèvent pour demander que l'on se préoccupe un peu plus du sort de ces 24 terrains moins touchés. Et de leurs propriétaires. «La Lonza ne veut rien faire pour les terrains pollués par une teneur en mercure allant de 0,5 et 2 mg», regrette l'ancien conseiller d'Etat Burgener, qui copréside le groupe mercure qui réunit des propriétaires touchés par pollution.

Ce groupe a rencontré récemment la direction locale de Lonza. Des divergences subsistent.

Notamment concernant le dédommagement des propriétaires de biens immobiliers touchés par la pollution la plus faible. «Il n'empêche, ces 24 terrains figurent dans un cadastre et la pollution y sera mentionnée. Il y a clairement une dévalorisation des terrains», rappelle Thomas Burgener. Ce dernier annonçait lundi qu'il va demander à la Lonza de renoncer officiellement à toute prescription juridique ou administrative d'une éventuelle responsabilité de l'usine. © GB